

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121- 9 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire,

Le vendredi 5 juin 2026 à 18 h 30 à l'ABACA

A Val-de-Cognac

Le 29 mai 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1) Convocation du Conseil municipal en vue de la désignation des délégués et suppléants constituant le collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs – Décret 2026-301 du 21 avril 2026.
- 2) Désignation du représentant au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées.
- 3) Acquisition amiable d'un immeuble situé 22 impasse des Essarts et exposé à un risque naturel majeur (cavité souterraine) – Sollicitation du fonds de prévention des risques majeurs (Fonds BARNIER).
- 4) Demande de participation aux frais de fonctionnement des classes ULIS par la Ville de Cognac.
- 5) Taxe d'aménagement – Remboursement trop perçu – Décision modificative.
- 6) Budget « Commerces » - Intégration des frais d'étude et ouverture de crédits budgétaires.
- 7) Budget « Commerces » - Fixation de la durée d'amortissement des biens et des subventions les finançant Plan comptable M57.
- 8) Régularisation d'amortissement – Décision modificative
- 9) Centre bourg Place de la Breuille – Marché de voirie – Décision modificative - Avance Forfaitaire.
- 10) Fixation du taux horaire moyen de la main d'œuvre applicable aux travaux en régie.

Questions diverses

